

## COMMUNE DE SAINT MICHEL THUBEUF

Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix neuf

et le **dix sept**

à **dix neuf heures** le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur POTTIER Christophe, Maire.**

**Présents :** M. POTTIER, Mme VANDEWALLE, MM. AMELOT, GUYET, Mme RIVIERE, MM. GAURIER, BOURGERIE, Mme TINOCO, M. DELARUE.

Excusés : Mme MERLET - Mme PORC - Mme LEMAITRE - M. LEBOUVIER

Absents : Mme GIRARD - M. POIGNOT

Mme VANDEWALLE a été nommée secrétaire de séance

### Autorisation de signature de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire expose que, dans la cadre du marché de travaux de voirie 2018-2021, la Communauté de Communes des pays de l'Aigle a réalisé certains travaux relevant de la compétence communal (ex : pluvial ...).

A cet effet, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage doit être établie entre le CDC et la commune.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à valider, compléter et signer la convention entre la commune et la CDC des Pays de l'Aigle.

## Nouvel adressage pour le déploiement de la fibre optique

Monsieur le Maire donne le nouvel adressage des lieux non encore numérotés à ce jour, afin de faciliter le déploiement de la fibre optique

Noms des lieux-dits	Nouvel adressage
Rue de la Sablonnière	N° 2, Rue de la Sablonnière
Rue de la Sablonnière	N° 4, Rue de la Sablonnière
Rue Saint Michel de la Forêt	4 bis, Rue Saint Michel de la Forêt
Rue Saint Michel de la Forêt	4 ter, Rue Saint Michel de la Forêt
Impasse de l'Ecole	1, Impasse de l'Ecole
Impasse de l'Ecole	2, Impasse de l'Ecole
Place de l'Epine	8 a, Place de l'Epine
Place de l'Epine	8 b, Place de l'Epine
Place de l'Epine	8 c, Place de l'Epine
La Grande Ferme	1, La Grande Ferme
Les Lucas	1, Les Lucas

Après en avoir délibéré, POUR à l'unanimité, le conseil municipal, émet un avis favorable pour le nouvel adressage.

## COMMUNICATION

Monsieur le Maire propose un devis comprenant des numéros de maison et un panneau de rue.

Pour le devis le conseil municipal émet un avis favorable.

Monsieur le Maire détail le devis de l'entreprise Bodet pour la mise en conformité électrique des cloches de l'Eglise de Saint Michel. Le conseil municipal demande d'attendre afin d'obtenir une explication sur le coût des travaux.

Monsieur le Maire expose le devis de l'entreprise Emery pour des travaux à envisager sur 2020 tels que des travaux d'aménagement du cimetière de Thubeuf, des travaux d'aménagement des monuments aux morts de Thubeuf et de Saint Michel et des travaux dans l'allée de l'Eglise de Saint Michel. Le conseil municipal émet un avis favorable.

*Mme LEMAITRE arrive à 19 h 50*

Monsieur le Maire informe que les vœux auront lieu le vendredi 10 janvier à 20 h 30.

Monsieur le Maire notifie que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Mme LEBOUVIER Nathalie sera l'agent recenseur.

### TOUR DE TABLE

Monsieur GUYET tient à remercier les personnes (comité des fêtes, conseil municipal et bénévoles) qui sont venues décorer le bourg.

Mesdames LEMAITRE et TINOCO tiennent également à remercier les personnes qui ont décoré le bourg mais aussi le comité des fêtes pour l'organisation de l'arbre de Noël.

Monsieur DELARUE dit qu'il a assisté à une réunion « SMIRTOM » et informe qu'au printemps prochain on devrait passer au tri sélectif au porte à porte.

Monsieur AMELOT demande s'il est possible d'avoir le compte-rendu suite à la réunion qui avait eu lieu concernant la voltige.

Madame VANDEWALLE indique qu'elle a assisté à une réunion du Percher et dit que les statuts ont été revus ainsi que le règlement intérieur suite à l'arrivée de nouvelles communes.

Séance levée à 20 h 10